Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-263501983-20260916-202624-DE

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an deux mille vingt-six, le 16 septembre à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de PAIMPONT, dûment convoqué le 9 septembre 2026 s'est réuni à la salle de réunion de l'EHPAD, sous la présidence de Monsieur Alain LEFEUVRE, Président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 9
Nombre de membres votants : 13

Étaient présents : Mmes Françoise GUERIN, Lydie JAMIN, Fabienne LECOMTE, Marie-Laure PAQUERIAUD, Gilberte ROSE, Fabienne SAVATIER-BOISVOUVIER, Mrs Alain LEFEUVRE, Dominique PERRICHOT, Gérard VALVERDE.

Absents : Gaëlle MERCIER.

Absents excusés : Mmes Alice BERTRAND, Sylvie CHAUVIN, Marie-Françoise CHEVILLON, Renée FILATRE, Mrs Didier GUERIN.

Ayant donné pouvoir : Mme Renée FILATRE a donnée pouvoir à Mme Françoise GUERIN, Mme Marie-Françoise CHEVILLON a donnée pouvoir à Mme Lydie JAMIN, Mme Sylvie CHAUVIN a donnée pouvoir à M Alain LEFEUVRE, M Didier GUERIN a donné pouvoir à Mme Marie-Laure PAQUERIAUD.

Secrétaire : Madame Françoise GUERIN.

2026-24 - EHPAD - AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Résultat à affecter au titre de l'exercice 2025 : ***+ 39 895.40 €***

Répartition du résultat 2025 par section :

- Hébergement : + 32 500.35 €
- Dépendance : + 5 544.85 €
- Soins : + 1850.20 €

Compte tenu du résultat excédentaire, il est proposé d'abonder la réserve de compensation, actuellement dotée de 156 041,42 €. Après affectation du montant de 39 895.40 €, le solde de ladite réserve s'élèvera à 195 936.82 €.

Le Conseil d'administration du C.C.A.S., après délibération, à l'unanimité des membres :

- D'approuver **cette** affectation de résultat et d'abonder la réserve de compensation.

Pour extrait conforme,
En Mairie de PAIMPONT, le 16 septembre 2026
Le Président du CCAS,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE * PRÉSIDENT * PAIMPONT